Syndicat CGT du SDIS 76

PROCÈS VERBAL
Commission Exécutive
du vendredi 19 mars 2021

Présents : Gladys TEINTURIER, Eloïse LEFEBVRE, Thomas BRU, Mathieu GIBASSIER, Matthieu DENIS, Renaud JAN, Arnaud DUVAL et Thierry LEMARIE
Excusé : Sébastien FILLIETTE

En raison du contexte COVID 19, cette CE a été réalisée en visioconférence

Trésorerie :
Eloïse fait un point sur les comptes, nous avons réglé Cogétise pour l'année 2020.
Le syndicat rappelle que tout syndiqué peut choisir de régler sa cotisation par prélèvement ou par chèque.

Vie syndicale :
Nous avons rendez-vous avec la cellule temps de travail le 6 avril afin de discuter du temps alloué au syndicat.
Nous allons demander à ce que le bureau syndical de Gambetta dispose d'un accès intranet.
Nous sommes toujours en cours de conception du site mais il est dès à présent en fonctionnement. N'hésitez pas à nous faire de vos remarques dans le but de l'améliorer.

CT du 11 Mars :
2 rapports et 2 communications à l'ordre du jour : Mise à jour du règlement intérieur de l'instance, ce rapport a reçu un avis défavorable des OS suite à des débats houleux en raison d'une modification interdisant aux suppléants de prendre part aux débats. Le second rapport porte sur l'ajustement du plan pluriannuel d'équipement, nous avons voté favorablement, il s'agit d'ajustements techniques. La première communication est un point d'étape sur la sécurisation des sites du SDIS et la seconde porte sur la mise à jour du protocole de lutte contre les agressions des Sapeurs Pompiers.

Pré CHSCT Lubrizol du 16 Mars :

Cette réunion était faite pour préparer la restitution du rapport d'expertise, prévu au prochain CHSCT, elle ne nous a pas convenu sur la forme, en effet, nous aurions préféré une réunion de travail moins conventionnelle.
Le prochain CHSCT extraordinaire initialement prévu le 25 mars est reporté à la fin du confinement.

Campagne de vaccination Astra Zenca :

La campagne a connu un temps d'arrêt en raison de l'interdiction par l'État. Aujourd'hui, ce vaccin est de nouveau autorisé, ainsi, les personnels pourront demander leur deuxième dose ainsi que des explications au SSSM.

Décret sur la vaccination faite par les SP :

Nous sommes opposés à ce que les sapeurs pompiers puissent vacciner la population. En effet, les effectifs actuels ne nous permettent pas de démunir nos cis. De plus, la vaccination ne fait pas partie de notre cœur de métier. Nous nous opposons également à pratiquer les prélèvements salivaires.

Expérimentation semestrialisation :

Nous ne comprenons pas pourquoi le service veut décaler les semestres pour le décompte du temps de travail. Aujourd'hui, nos 2 semestres vont du 1er Février au 31 Juillet et du 1er Août au 31 Janvier. Demain, nos 2 semestres iront du 1er Janvier au 30 Juin et du 1er Juillet au 31 Décembre. Une expérimentation vient de démarrer au CIS Dieppe ainsi que des CIS 12 heures alors que nous sommes au mois de Mars... Nous serons vigilants à ce que les agents ne soient pas lésés sur le décompte de leur temps de travail. Nous profiterons de notre rencontre du 4 Avril avec la cellule temps de travail (cf paragraphe vie syndicale) pour obtenir plus de précisions.

Campagne d'égalité Femme/Homme :

Cette démarche a été lancée par le service et nous prendrons part à celle-ci. Éloïse représentera la CGT.

Réunion lignes directrice de gestion :

Mathieu G et Thomas ont participé Jeudi 18 à une réunion sur les lignes directrices de gestion (LDG) qui devront être présentées au CA de fin d'année pour devenir effectives au 1 Janvier 2022. Les effectifs dans les centres

devront être redimensionnés ainsi que les besoins de nomination. Un planning de réunion sera prochainement envoyé.

Commission de validation de formation :

Thomas a participé à celle du 25 fevrier et celle du 10 mars dernier. Il y en aura une le jeudi 1er avril à laquelle Éloïse et Mathieu G participeront via Team's.

Commission de soutien aux intervenants :

Eloïse représentera la CGT à cette commission le 29 mars, nous n'avons pas voulu assister aux précédentes réunions tant que le rapport d'expertise LUBRIZOL n'était pas sorti.

Mutuelle labélisée :

Nous rappelons aux agents ayant une mutuelle labellisée qu'ils doivent envoyer leur attestation pour l'année 2021 à l'adresse geac-gr@sdis76.fr afin de ne pas avoir d'interruption du bénéfice des 10€. L'attestation peut également être déposée au bureau paie de la direction.

CSD :

Thomas et Thierry ont participé à la dernière CSD le 19 fevrier à Rouen.

TCAR :

Après un mail du service, disant que l'on pouvait avoir un abonnement gratuit de bus sur Rouen, la TCAR a démenti. Le SDIS dit être en discussion pour avancer sur ce sujet, comme cela était prévu avec le protocole d'avancements de grades.

Date de la prochaine CE : le 23 avril 2021

Eloïse a rédigé ce Procès-Verbal.